



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **18 mars 2019**

Délibération n° 2019-3338

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Caluire et Cuire - Charbonnières les Bains - Curis au Mont d'Or - Dardilly - Givors - Lissieu - Lyon 1er - Lyon 2° - Saint Didier au Mont d'Or - Saint Genis les Ollières - Saint Priest - Sainte Foy lès Lyon - Tassin la Demi Lune

objet : Programmation pluriannuelle d'investissement territorialisée - Projets de voiries et d'espaces publics - Individualisations complémentaires d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 26 février 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 20 mars 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme El Faloussi, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Ulrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Casola (pouvoir à M. Boudot), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Genin (pouvoir à M. Bravo), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Passi, Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 18 mars 2019**Délibération n° 2019-3338**

commission principale :	déplacements et voirie
commune (s) :	Caluire et Cuire - Charbonnières les Bains - Curis au Mont d'Or - Dardilly - Givors - Lissieu - Lyon 1er - Lyon 2° - Saint Didier au Mont d'Or - Saint Genis les Ollières - Saint Priest - Sainte Foy lès Lyon - Tassin la Demi Lune
objet :	Programmation pluriannuelle d'investissement territorialisée - Projets de voiries et d'espaces publics - Individualisations complémentaires d'autorisation de programme
service :	Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 février 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Les projets d'aménagement de la présente délibération font partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Dans un contexte économique en tension dans le domaine des travaux publics, les coûts des travaux observés dans les réponses aux appels d'offres passés par la Métropole de Lyon sont en hausse par rapport aux niveaux de prix utilisés pour chiffrer les projets en phase étude. Si les prix ont pu descendre jusqu'à - 20 ou - 30 % par rapport aux estimations faites en 2016 ou 2017, ils sont aujourd'hui plutôt entre 0 et 20 % au-dessus. Cette observation est valable tant pour l'accord-cadre à bon de commande contracté spécifiquement pour les opérations de la PPI que dans les appels d'offres spécifiques.

Une individualisation complémentaire d'autorisation de programme (AP) est donc nécessaire pour plusieurs projets et permettre l'attribution des marchés et la réalisation des travaux.

II - Évolution des coûts

N° opération	Projets	AP actuelle (en € TTC)	AP complémentaire nécessaire (en €)	Évolution (en %)
5062	Givors - place Jean Berry	1 200 000	100 000	8
2741	Curis au Mont d'Or - place de la Fontaine	968 000	60 000	6
5092	Saint Didier au Mont d'Or- Morel et Peyrat	1 230 000	100 000	8
5104	Caluire et Cuire - Montessuy	1 680 000	18 000	1
5336	Charbonnières les Bains - De Gaulle Marsonnat	3 000 000	450 000	15
1897	Sainte Foy lès Lyon - avenue Limburg	1 861 534	100 000	5
5512	Tassin la Demi Lune - rue Mermet phase 1	750 000	500 000	67

N° opération	Projets	AP actuelle (en € TTC)	AP complémentaire nécessaire (en €)	Évolution (en %)
5339	Saint Genis les Ollières - place Pompidou	870 000	120 000	14
5105A	Lissieu - entrée sud	1 270 000	388 000	31
2573	Saint Priest - Chemin de Saint Bonnet de Mure	1 500 000	180 000	12
5369	Dardilly - Route de la Tour de Salvagny et de Limonest	2 200 000	400 000	18
5060	Lyon - Place des Terreaux	6 096 000	810 000	13
5060	Lyon - Place de la Comédie / rue Joseph Serlin	1 953 000	365 000	19
5060	Lyon - Rue Victor Hugo / place Ampère	8 199 000	975 000	12
5060	Lyon - Place Chardonnet	536 000	150 000	28
5060	Lyon - Sécurisation des espaces publics		1 100 000	

A noter que parmi ces opérations, 3 d'entre elles incluent des travaux complémentaires décrits ci-après :

- Tassin la Demi Lune rue Mermet

Les travaux supplémentaires représentent un montant total de 330 000 € HT liés à la reprise de la structure de la chaussée et à l'ajout de dispositifs d'infiltrations des eaux pluviales. Le surcoût lié aux niveaux de prix des marchés est de 170 000 € TTC soit 16 % du montant des travaux.

- Lissieu entrée sud

Les travaux supplémentaires représentent un montant de 242 000 € TTC correspondant à des travaux de terrassement et d'enrochement dus au décalage du giratoire afin de sécuriser une nouvelle entrée charretière et 38 000 € HT de dévoiement de réseaux d'eau potable. Le surcoût lié aux niveaux de prix des marchés est de 108 000 € TTC soit 7 % du montant des travaux.

- Cœur Presqu'île - sécurisation des espaces publics

Dans le cadre de la démarche de sécurisation des espaces publics, conduite avec les services de l'État, la Ville de Lyon et initiée avec la mise en place de bornes fixes en pierre, il est proposé suite à l'analyse des risques et de définition d'une stratégie de protection de chaque site, de renforcer les bornes escamotables automatiques mises en places sur certains espaces.

Il est proposé que du mobilier certifié soit mis en place pour sécuriser les accès à la partie piétonne de la rue de la République, entre la place des Cordeliers et la place Le Viste, et sur la place de la Comédie.

L'extension de la démarche de sécurisation avec l'implantation de ces bornes automatiques renforcées engendre un surcoût de 1 100 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la réévaluation des autorisations de programme (AP) P09 - création, aménagement et entretien de voirie et P06 - aménagements urbains.

2° - Décide

a) - les individualisations complémentaires de l'AP globale P09 - création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 2 300 000 € TTC pour le budget principal et 56 000 € HT pour le budget annexe des eaux en dépenses réparties selon les modalités suivantes :

- projet de requalification de la place Jean Berry à Givors : 100 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en 2019 sur l'opération n° 0P09O5062. Le montant total de l'AP individualisée est donc porté à 1 300 000 € TTC pour le budget principal,

- projet de requalification des places Morel et Peyrat à Saint Didier au Mont d'Or : 100 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en 2019 sur l'opération n° 0P09O5092. Le montant total de l'AP individualisée est donc porté à 1 330 000 € TTC pour le budget principal,

- projet de requalification de l'avenue Général de Gaulle et de la place Marsonnat à Charbonnières les Bains : 450 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 200 000 € TTC en 2019,
- . 100 000 € TTC en 2020,

sur l'opération n° 0P09O5336.

Le montant total de l'AP individualisée est donc porté à 3 450 000 € TTC pour le budget principal,

- projet de requalification de l'avenue de Limburg à Sainte Foy lès Lyon : 100 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en 2019 sur l'opération n° 0P09O1897. Le montant total de l'AP individualisée est donc porté à 1 961 534 € TTC pour le budget principal,

- projet de requalification de la rue François Mermet à Tassin la Demi Lune : 500 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en 2019 sur l'opération n° 0P09O5512. Le montant total de l'AP individualisée est donc porté à 1 250 000 € TTC pour le budget principal,

- projet de requalification de la place Pompidou à Saint Genis les Ollières : 120 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en 2019 sur l'opération n° 0P09O5339. Le montant total de l'AP individualisée est donc porté à 990 000 € TTC pour le budget principal,

- projet de création d'une voie verte chemin de Saint Bonnet de Mure à Saint Priest : 180 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en 2019 sur l'opération n° 0P09O2573. Le montant total de l'AP individualisée est donc porté à 1 680 000 € TTC pour le budget principal,

- projet de requalification des routes de la Tour de Salvagny et de Limonest à Dardilly : 400 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en 2020 sur l'opération n° 0P09O5369. Le montant total de l'AP individualisée est donc porté à 2 600 000 € TTC pour le budget principal,

- projet de création d'un giratoire entre la RD 306 et le chemin de la Carrière à Lissieu : 350 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en 2019 sur l'opération n° 0P09O5105A et 38 000 € HT en dépense à la charge du budget annexe des eaux sur l'opération n° 1P09O5105A. Le montant total de l'AP individualisée est donc porté à 1 620 000 € TTC pour le budget principal et à 38 000 € HT sur le budget annexe des eaux,

- projet de requalification des espaces publics du quartier Montessuy à Caluire et Cuire : 18 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux en 2019 sur l'opération n° 1P09O5104. Le montant total de l'AP individualisée est donc porté à 18 000 € HT pour le budget annexe des eaux.

b) - l'individualisation complémentaire de l'AP globale P06 - aménagements urbains pour un montant de 3 460 000 € TTC pour le budget principal répartis selon les modalités suivantes :

- projet de requalification de la place de la Fontaine et de la route des Monts d'Or à Curis au Mont d'Or : 60 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en 2019 sur l'opération n° 0P06O2741. Le montant total de l'AP individualisée est donc porté à 1 028 000 € TTC pour le budget principal,

- projet Cœur Presqu'île : 3 400 000 € TTC, en dépense, à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 3 000 000 € en 2019,

- 400 000 € en 2020,

sur l'opération n° 0P06O5060.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 35 965 000 € TTC pour le budget principal.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2019.